

Covid-19 : « La prochaine bataille sera celle de la vaccination massive de la population », Patrick Septiers

Les nouvelles mesures annoncées par le chef de l'État, répondent à une situation devenue de plus en plus préoccupante sur l'ensemble du territoire français et en particulier dans la Région Ile-de-France. Pour le président du Département de Seine-et-Marne, Patrick Septiers, il était grand temps de fermer les établissements scolaires. À présent, la prochaine bataille sera celle de la vaccination massive de la population.

« Les mesures concernant les établissements scolaires sont les bienvenues, il était grand temps de le faire et je faisais partie de ceux qui attendaient de la part du gouvernement des mesures fortes à cet égard. C'est une réponse nécessaire face à l'aggravation de la crise sanitaire mais tous les efforts doivent se porter sur l'amplification de la vaccination. La prochaine bataille sera celle de la vaccination massive de la population. C'est elle qui nous permettra de sortir enfin de cette crise sanitaire, déclare Patrick Septiers.

Le président de la République a indiqué qu'il voulait accélérer la campagne de vaccination, et annoncé que tous les Français de plus de 18 ans qui le souhaitent pourront être vaccinés avant la fin de l'été. On ne peut donc que souhaiter que les doses de vaccins soient disponibles pour cela en quantité suffisante. En Seine-et-Marne, tout est prêt aujourd'hui pour vacciner de façon plus massive, sauf les vaccins », ajoute le président du Département de Seine-et-Marne.

Un vaccinodrome devrait être mis en service prochainement sur le site de Disneyland Paris, dès que les doses seront arrivées en quantité suffisante sur notre territoire. Toutefois, je souhaite que le dispositif de vaccination massive qui sera mis en place ne concerne pas seulement le nord-ouest de notre département, qui est vaste. Notre territoire de 1,4 million d'habitants a besoin d'un deuxième centre de ce type accessible aux populations du sud et de l'ouest de la Seine-et-Marne. Le dispositif ne doit pas être isolé mais bien être accessible à tous les Seine-et-Marnais.

Concernant la garde des enfants de soignants, nous attendons à présent les consignes du gouvernement et sommes à l'écoute des dispositifs qui pourraient être mis en place par le Département en lien avec l'Éducation nationale. S'il faut reconduire l'accueil dans les collèges du territoire comme lors du premier confinement, nous nous tiendrons prêts », conclut Patrick Septiers. Pour rappel, lors du premier confinement en mars dernier, le Département de Seine-et-Marne avait mis à disposition 6 collèges, ouverts 24h/24 et 7j/7 afin d'accueillir les enfants de soignants.

Contacts presse :

Pauline Maingre – 06 72 84 70 49 – pauline.maingre@departement77.fr

Anne-Laure Boinnard – 06.79.38.52.96 – anne-laure.boinnard@departement77.fr